REPUBLIQUE FRANÇAISE



3e Circonscription des Alpes-Maritimes

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1967

PROFESSION DE FOI

CANDIDAT Vme REPUBLIQUE

Fernand ICART

Député, Conseiller Général

Chers Electeurs,

Chères Electrices, mes chers Amis,

LA DIRECTION POLITIQUE EST DONNÉE

— Le corps électoral a renouvelé très nettement sa confiance à la majorité lors du premier tour. Les Français ont choisi la STABILITÉ parce qu'ils veulent l'EFFICACITÉ.

— La formation à laquelle j'appartiens, les RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS, bénéficie déjà de succès remarquables : 18 élus au premier tour, c'est-à-dire 52 % de ses députés sortants.

— Ce succès qui va s'amplifier signifie que la nouvelle majorité sera plus LIBÉRALE, plus SOCIALE et plus EUROPÉENNE. Le « OUI MAIS » aura une cinquantaine de représentants.

VOUS ÊTES DANS LE COURANT

Grâce à l'importance de vos suffrages, dont je vous remercie vivement, vous m'avez placé très en tête des candidats du 5 Mars. VOUS AVEZ CHOISI LA MAJORITÉ.

Je suis sûr que le 12 Mars vous aurez à cœur de confirmer massivement cette orientation. Votre Circonscription a BESOIN, vous le savez bien, d'être représentée par un Député de la majorité, car il ne s'agit pas de critiquer MAIS DE CONSTRUIRE.
VOTER FRONT POPULAIRE serait pour vous un repli sur une position absolument stérile.

Vous méritez mieux !

LE 12 MARS VOUS M'ACCORDEREZ VOTRE CONFIANCE

Parce que vous êtes réalistes et qu'il vous faut comme représentant non un professionnel de la politique mais un HOMME D'ACTION, qui fait partie de l'équipe d'AVENIR, celle de Valéry GISCARD d'ESTAING.

Parce que je continuerai, et vous le savez, à mettre mon expérience au service de ce Département dont les besoins sont exceptionnels. Parce que je contribuerai encore au développement de son ECONOMIE afin qu'elle soit à la mesure de l'augmentation de sa population.

JE M'ADRESSE A TOUS

A vous qui avez voté par amitié pour d'autres que moi, je déclare que vous trouverez en moi un homme dévoué, attentif à vos problèmes et dégagé de tout sectarisme.

A vous, plus spécialement, qui êtes nés en Afrique du Nord et qui êtes désormais Niçois, je vous demande de vous souvenir de mon action en votre faveur quant à l'INDEMNISATION et des positions que j'ai prises au sujet de l'AMNISTIE.

Soyez objectifs, soyez raisonnables : pour faire entendre votre voix avec efficacité, votre représentant doit agir à l'intérieur de la Majorité.

FERNAND ICART.



Suppléant :

Jean-Paul BARETY

Avocat au Barreau de Nice

IMP. UNIVERSELLE - NICE